



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

RUE MARCEAU (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'une livraison de chaudière va être entreprise dans l'établissement scolaire Guy Môquet par la société Gesten Véolia Energie et Décarbonation – 1 place des Hauts Tilliers – 92330 Gennevilliers, agissant pour le compte du service Energie de la ville d'Ivry-sur-Seine,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans la rue Marceau nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Marceau** au droit des n^{os} 26 à 28 le **9 juillet 2024** de **7 heures à 18 heures** :

- **Neutralisation des places de stationnement** afin de permettre l'accès du véhicule d'intervention à l'école.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déferées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry s/Seine,
- LA POSTE - d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Gesten Véolia Energie et Décarbonation – 1 place des Hauts Tilliers – 92330 Gennevilliers.

FAIT EN MAIRIE, LE 27 JUIN 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 28 JUIN 2024



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon